

OUZOUER SUR LOIRE



La Gazette

ORATORIENNE

JUIN 2026 - N°39



LE MOT DE MADO

Merci à toutes et à tous pour la confiance que vous venez de m'accorder. Je suis honorée de pouvoir porter ce projet avec vous.

Dès aujourd'hui, le travail commence avec une priorité essentielle : être à votre écoute et agir concrètement pour améliorer le quotidien de chacune et chacun.

Les défis qui nous attendent sont nombreux, mais je suis convaincue qu'ensemble, grâce au dialogue, à la solidarité et à la détermination, nous continuerons à faire avancer notre commune.

Je serai une maire proche de vous, disponible et attentive à vos attentes. Mon engagement pour notre commune sera total.

Je tiens également à remercier chaleureusement mon équipe, qui s'est investie avec enthousiasme et énergie tout au long de cette campagne.

C'est le début d'une nouvelle étape que nous allons construire ensemble.

Continuons, unis, à faire grandir notre commune et à préparer son avenir.

Marie-Madeleine HAMARD
Mme Le maire



Le 1^{er} samedi de
chaque mois de
9h00 à 12h00
au 02 38 27 05 00

Agenda



JUILLET

13 **Feu d'artifice (Le réveil + Municipalité)**
6-10 **Stage multisports : 6 au 10 juillet (OLHB)**

AOÛT

8 **Nuit des étoiles (Astroclub)**
24-28 **Stages multisports : 24 au 28 août (OLHB)**

SEPTEMBRE

12 **Forum des associations Dampierre**
25-27 **Vernissage + Expo Salon d'Automne**

OCTOBRE

3-4 **Exposition Salon d'Automne**
10 **Balade moto (Les Frelots)**
10 **Soirée choucroute (Ouzouer en fête)**
11 **Fête paysanne (Jardi-Loire)**
18 **Octobre rose (Gym volontaire)**
19-23 **Stages multisports : 19 au 23 octobre (OLHB)**
24-25 **Rando des cigognes (Les amis des sentiers)**
31 **Citrouillade (Municipalité + Le réveil)**

NOVEMBRE

11 **Commémoration du 11 novembre**
15 **Loto (AIPE)**

Informations



www.ouzouersurloire.fr



Contact mairie

Tél : **02 38 27 05 05**

Du lundi au vendredi :

de 8h45 à 12h00 de 14h00 à 17h30

Le samedi : de 10h00 à 12h00

(Hors vacances scolaires)

Sommaire



03 • Vie municipale

Composition CM / Finances / Conseils municipaux / Marché / orthophoniste

05 • Cadre de vie

Concours maisons & lieux fleuris / Travaux / Fauchage raisonné / Voirie communale / Dépôts sauvages / Place Great Ayton

07 • Écrivaine

08 • Vie sociale

Repas CCAS / Plan canicule / Membres CCAS / Référénts CCAS / Muguet

09 • Jeunesse - Scolaire

Le CME / J'oeuf de Pâques / Le cirque

10 • Associations

Compagnie d'arc / Amicale Pétanque / Club seniors / ASCO Cyclisme / Gym volontaire / École de Tir / Comité de Jumelage / Yoseikan Budo / Twirling Bâton



Directeur de la publication :

Marie-Madeleine HAMARD

Comité de rédaction :

Philippe DOMENECH

Aurélie LORY

Gérard PÉGORIER

Karine LUBIN

Photo de couverture :

Michel BOUCHACOURT

Maquette :

Aurélie COPPÉE

www.acwi.fr

Conseil Municipal Composition



Après l'élection du Maire et des Adjointes le vendredi 20 Mars, l'ensemble du nouveau conseil municipal avec les différentes commissions et conseillers délégués a été mis en place le jeudi 26 Mars.



Adjointes et conseillers délégués

ANIMATION, COMMERCES, ASSOCIATIONS
Conseiller délégué: Jean-Christophe LAMBERT

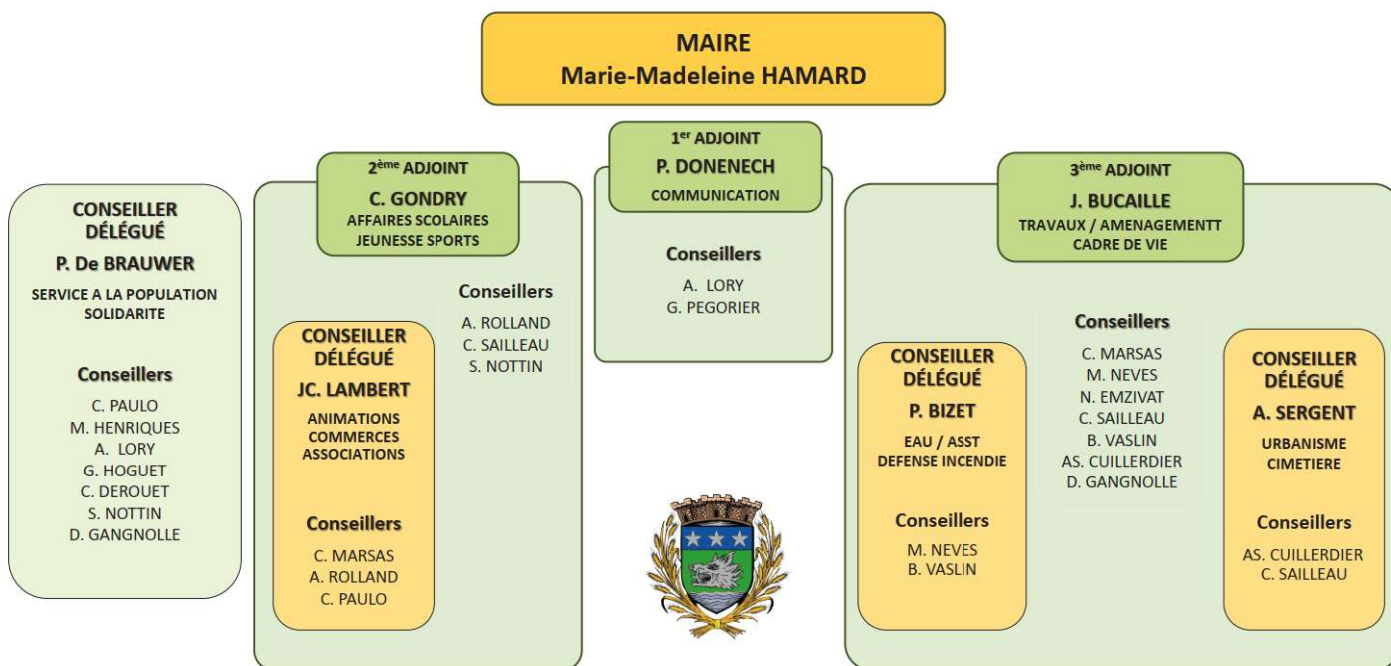
GESTION DE L'EAU / ASSAINISSEMENT, DÉFENSE INCENDIE, SÉCURITÉ CIVILE
Conseiller délégué: Pascal BIZET

URBANISME, CIMETIÈRE
Conseiller délégué: Aymeric SERGENT,

SERVICE A LA POPULATION / SOLIDARITÉ
Conseiller délégué: Pascal DE BRAUWER



Composition du Conseil Municipal



Finances : La commune en quelques chiffres



Résultats de l'exercice 2025

Les résultats sont affectés par le Conseil Municipal après constatations des résultats définitifs lors du vote du compte financier unique (CFU) :

- Excédent d'investissement : 406 731 €

- Excédent de fonctionnement : 1 071 116 €

Budget primitif 2026

Le budget primitif 2026 s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement : 3 380 916 €

- En section d'investissement : 1 434 910 €

Conseils municipaux : Les comptes-rendus



Séance du mercredi 07 janvier 2026

- PLUI : débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.)

Séance du lundi 23 février 2026

- Création et fermeture de postes
- Mise en place d'une procédure administrative à l'encontre des auteurs de dépôts sauvages

Séance du vendredi 20 mars

- Élection du Maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Élection des adjoints

Séance du jeudi 26 mars 2026

- Délégations du Conseil au Maire
- Constitution des commissions communales
- Composition de la commission d'appel d'offres
- Composition de la commission de délégation de service public

Séance du mercredi 15 avril 2026

- Affectation des résultats 2025 budget commune, budget eau et assainissement
- Vote du budget primitif 2026 commune et budget primitif eau et assainissement
- Vote du taux des taxes locales 2026
- Vote des subventions aux associations
- Membres des commissions extérieures (CCAS)
- Demande de subvention auprès du département

Séance du mercredi 20 mai 2026

- Approbation du Compte Financier Unique 2025 budget commune et budget eau et assainissement
- Adoption du principe de DSP eau potable et de DSP assainissement
- Vote du RPQS 2025 eau potable et assainissement
- Prix de la redevance de l'eau potable, assainissement et contre-valeur 2027
- Commission Communale des Impôts directs
- Tarifs et règlements services périscolaires et RAD

Tous les comptes rendus sont consultables en mairie et sur notre site internet

Marché dominical



Depuis le dimanche 3 mai, le marché a été déplacé sur la place de l'Hôtel de Ville. Ce changement répond à une demande exprimée par les commerçants et les habitants lors de la réunion publique, qui souhaitent bénéficier d'une visibilité accrue pour une meilleure fréquentation. Cette nouvelle organisation vise à valoriser leurs activités et à dynamiser le centre-ville.



Enquête publique



Mr Laurent Mercier Directeur-délégué à l'ancrage territorial de la centrale de Dampierre a présenté l'enquête publique sur le 4^{ème} examen périodique des réacteurs n° 3 et 4. L'objectif principal est l'amélioration de la protection du public et de l'environnement.

Il nous a rappelé que l'enquête public était une nouvelle opportunité pour informer et dialoguer autour de la sûreté des installations nucléaires du site.

À noter que l'enquête public a débutée le 1^{er} juin et dure 1 mois.

Installation d'une orthophoniste



Nous avons le plaisir de vous informer de l'installation d'une orthophoniste dans notre commune.

Mme Mélanie Diverres prend en soin les enfants, adolescents et adultes, pour des pathologies du langage oral, langage écrit, atteintes neurologiques (démences, parkinson, alzheimer, AVC, trauma crânien) ou des affections ORL (problèmes de déglutition, suite de cancérologie, pathologies vocales, surdité).



Les consultations ont lieu de 9h à 18h les lundis, mardis et jeudis, de 9h à 16h les vendredis. Les prises de rdv commenceront au mois de juillet pour un début de consultation fin août, via le site internet PERFACTIVE ou au 07.78.32.45.90 (attention numéro provisoire). Le cabinet sera situé au pôle santé Place d'Oratoire (même bâtiment que le kinésithérapeute).



Concours maisons et lieux fleuris 2026

Comme les années précédentes, la Municipalité organise le concours, réservé aux particuliers, organismes publics/privés de la commune qui le souhaitent, sur inscription.

Pour l'édition 2026, l'évaluation des réalisations est modifiée afin de mieux considérer le végétal évoluant au fil des quatre saisons. Avec un fleurissement d'arbres et d'arbustes à fleurs, l'utilisation de bulbes, plantes vivaces et plantes bisannuelles, la structuration

végétale durable des jardins et des abords d'habitation, les passionnés de jardinage continueront de nous démontrer leur savoir-faire, dans le respect de l'environnement et de donner une belle image de la commune.

Le bulletin d'inscription est accessible sur le site internet www.ouzouersurloire.fr ou à l'accueil de la mairie, à retourner avant le **20/06/2026**.

La visite du jury se fera début juillet.

Inscrire impérativement la catégorie choisie.

Les catégories sont les suivantes :

Cat. 1 : Maison avec jardin visible de la rue

Cat. 2 : Balcon, terrasse, pied de mur ou façade fleurie

Cat. 3 : Établissement ou lieu recevant du public

Cat. 4 : Établissement scolaire

Cat. 5 : Jardin potager fleuri

Cat. 6 : Jardin collectif ou partagé

Les travaux



Réfection des trottoirs Route d'Orléans jusqu'au Chemin Rémy.



Avant



Après

Curage des fossés entre le Chemin des Brûlés et la Route de Corcambon vers Dampierre.



Le fauchage raisonné, c'est quoi ?

Le fauchage raisonné est une méthode d'entretien des bords de route qui vise à concilier sécurité des usagers, entretien des espaces publics et protection de la biodiversité. Il consiste notamment à limiter la hauteur de coupe à 10 cm, réduire les interventions au printemps et reporter le débroussaillage à l'automne afin de préserver la faune et la flore locales.

Cette pratique permet aussi de réduire les coûts d'entretien en limitant l'usure du matériel, les

risques de projection et la consommation de carburant.

Les bords de route jouent un rôle important pour la biodiversité en servant de refuge et de corridor écologique aux espèces animales et végétales. Contrairement au fauchage intensif, le fauchage raisonné aide à préserver ces habitats naturels, même si cela peut donner une impression de végétation moins entretenue.



Arrêté municipal : Règlement de voirie communale



Arrêté municipal fixant les règles de propreté, d'entretien et d'utilisation de la voirie communale.

Les principales obligations :

- Les habitants doivent nettoyer et entretenir les trottoirs devant chez eux (balayage, désherbage sans produits interdits).
- Les végétaux (haies, branches, racines) ne doivent pas empiéter sur la voie publique.
- En cas de neige ou de verglas, chacun doit dégager le trottoir devant son habitation.
- Les animaux doivent être tenus en laisse et ne pas divaguer.
- Les déjections canines doivent être ramassées.

Concernant les déchets :

- Les poubelles doivent être sorties et rentrées selon les horaires de collecte.
- Les dépôts sauvages sont interdits partout sur l'espace public.

Concernant l'occupation de la voie publique :

- Toute occupation (travaux, installation...) nécessite une autorisation du maire.
- Les travaux doivent être déclarés et respecter des délais.
- Il est interdit de dégrader la voirie, les équipements publics ou les plantations.

Dépôt sauvage : Procédure administrative



DÉPÔTS SAUVAGES PROCÉDURE ADMINISTRATIVE

Qui fait quoi ? Quand et Comment ?



SERVICES TECHNIQUES

CONSTATS DU DEPÔTS SAUVAGES



POLICE INTERCOMMUNALE

1. RÉDACTION DU PROCES VERBAL
2. RÉDACTION DU COURRIER
ADRESSÉ AU MIS EN CAUSE
3. TRANSMISSION PROCES-VERBAL DE
SAISINE + COURRIER À LA MAIRIE



MAIRE-ADJOINTS-AGENTS

FOUILLES DES DÉCHETS ET ÉVACUATIONS



SERVICES ADMINISTRATIFS COMMUNE

1. ÉTABLISSEMENT D'UN TITRE
DE PAIEMENT VIA LE TRÉSOR PUBLIC
(300€)
2. ENVOI DU COURRIER AU
MIS-EN-CAUSE
3. REDISTRIBUTION DES RECETTES
SUR LES BUDGETS DE
FONCTIONNEMENT
(services techniques, administratifs
et police communale)



QR code pour retrouver la délibération du 23 février 2026 sur notre site internet, relative à ce sujet.

Aménagement : Place Great Ayton



Des aires de jeux et des tables ont été installées. L'espace a été revégétalisé et le chemin d'accès entre le parking de l'hôtel de ville et l'école a été rénové.

Cet espace a été conçu comme un lieu de partage et de convivialité, où les enfants et leurs parents peuvent se rendre à l'école, jouer, se retrouver autour des tables pour échanger, déjeuner ou prendre un goûter.



Cependant, il est regrettable de constater la présence de déjections canines.

Ces comportements irrespectueux du vivre-ensemble rendent cet espace partagé insalubre pour l'ensemble des usagers.

Aimer les animaux, c'est aussi respecter quelques règles simples de civisme, notamment ramasser les déjections de son chien. Ce geste simple et indispensable permet de préserver un lieu propre, agréable et accueillant pour tous.

Ces incivilités compliquent également le travail des agents communaux chargés de l'entretien et nuisent au confort des passants.

Des panneaux de sensibilisation seront prochainement installés dans les secteurs concernés afin de rappeler aux propriétaires de chiens leurs obligations et pour faciliter le ramassage des déjections, la commune va mettre en place des distributeurs de sacs pour déjections canines.

Il est également rappelé que l'abandon de déjections canines sur la voie publique est passible d'une amende, conformément à l'article R632-1 du Code pénal et à l'article R541-76 du Code de l'environnement.



Extrait de l'arrêté municipal N°47/26
Pour plus de précision vous pouvez retrouver l'arrêté N°47-2026 sur notre site internet et via le QR code

Notre écrivaine

Au-delà de l'univers et des étoiles



Je m'appelle Émilie Pelletier Combe et je suis installée à Ouzouer-sur-Loire. Je suis, entre autres, auteure du livre « Au-delà de l'Univers et des Étoiles ». Journal d'une petite passeuse d'âmes devenue infirmière, patiente puis messagère. Ce livre est né d'une expérience bouleversante vécue avec ma tante lors de son coma. Durant celui-ci, nous avons échangé dans ce que je nomme « l'entre-deux », et à son réveil, elle se souvenait de tout. Cet événement a profondément transformé mon regard de soignante et donné à notre famille l'envie de transmettre cette expérience à travers l'écriture.

Infirmière pendant 12 ans, j'ai toujours placé le « prendre soin » au cœur de ma vie. Après avoir moi-même traversé la souffrance, ma vision du soin s'est élargie à une approche plus globale intégrant le corps, les émotions et l'énergie. En 2019, je crée mon cabinet « Les Mains du Cœur », où j'accompagne aujourd'hui les personnes à travers des séances personnalisées mêlant approche corporelle, énergétique et écoute intuitive. Je transmets également la pratique Kolaimni en tant que formatrice.

À travers mon livre et mon activité, mon souhait est d'inviter chacun à se reconnecter à lui-même, à son potentiel et à retrouver un équilibre entre le corps, le cœur et l'esprit.





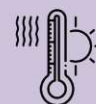
Repas CCAS Mars 2026

Le 29 mars a eu lieu le repas des séniors à la salle Ballot. 197 personnes ont participé à ce moment convivial et apprécié. Le repas préparé par Thierry et son équipe est servi par les jeunes du Conseil Municipal Enfants et les membres du CCAS. Tout cela accompagné par de la musique et de la danse.

Nous renouvelerons ce moment le 3 avril 2027.



Plan Canicule : Organisation prévention



Le CCAS invite les personnes de plus de 65 ans ou en situation de handicaps vulnérables et isolées à s'inscrire sur le registre canicule de la mairie.

En cas de très fortes chaleurs ou du déclenchement du plan canicule (niveau 3) par le préfet, il permet de cibler les personnes les plus à risque, qui seront ensuite régulièrement contactées par le service de la commune, afin de s'assurer qu'elles vont bien et qu'elles n'ont pas besoin d'aide.

Lors de ces appels, les agents rappellent également les conseils élémentaires pour éviter les risques de déshydratation et pour se rafraîchir.

Les personnes peuvent bénéficier de ce service en s'inscrivant volontairement sur le registre de la mairie

C'est gratuit et confidentiel.

L'appel des personnes déjà inscrites débutera en juin.



Membres du CCAS



Sont nommés membres du conseil d'administration :

Mme BLOT Nadine, Mme JARRY Valérie, Mme LETERME Françoise, Mme PERRIERE Eléa, Mme GIRAULT FOUCHER Marie-Jeanne, Mme LENGRAND Thérèse, Mme NICOLAS Nadia et Mme VAUBAILLON Sylvie

Distribution de muguet



Un bel échange intergénérationnel, Jeudi 1^{er} mai la distribution de 86 bouquets de muguet a été faite avec le Conseil Municipal Enfants, Mme le Maire, l'adjointe au scolaire, le conseiller délégué au social et les membres du CCAS aux seniors de notre commune.



Nomination référents



Logement d'urgence :

RÉFÉRENT : Magalie HENRIQUES
SUPPLÉANT : Christelle PAULO

Isolement des personnes :

RÉFÉRENT : Sandra NOTTIN
SUPPLÉANTS : Christelle DEROUET & Danielle GANGNOLE

Conseil Municipal des Enfants 2025/2026



Lors des élections du Conseil Municipal Enfants du 30 septembre 2025, 8 jeunes oratoriens de CM1 et CM2 ont été élus par leurs camarades de l'école élémentaire d'Ouzouer sur Loire.

Le 7 octobre 2025 le CM Enfants s'est réuni pour élire son maire et ses adjoints:

- Axel OLLIVIER Maire enfant,
- Maël TOUSSAINT Adjoint à l'environnement,
- Noélie RATEL HENRIQUES Adjointe à l'animation/ scolaire,
- Maëlys HIDALGO MERCHAN Adjointe à l'intergénérationnelle
- Lana DIBONA, Timéo LESCAUT, Jules MENARD et Nolann THOMAS BIDOUX conseillers municipaux enfants.

Durant leur mandat, les jeunes conseillers municipaux participent activement à la vie de la commune.

Ils sont présents lors des principales cérémonies commémoratives et officielles.

Ils s'investissent également avec enthousiasme dans diverses actions citoyennes et intergénérationnelles, telles que la décoration du sapin de Noël, les jeux avec les seniors, la distribution du muguet aux aînés, le service du repas des anciens ou encore le ramassage des déchets qui a eu lieu le Samedi 30 mai 2026, avec un groupe de 11 personnes qui a ramassé les déchets dans les rues de la commune.

Ce n'est pas moins de 6 kg de déchets et 1,5 kg de verres qui ont été ramassés, en moins de 2 heures.



Leur engagement témoigne de leur sens des responsabilités et de leur attachement à la vie locale.

Leur mission se terminera fin août pour laisser place à un nouveau conseil municipal enfants pour l'année 2026/2027.

La mairie espère toujours avoir beaucoup de candidatures pour perdurer cette belle action civique.

Les J'œufs de Pâques



Comme chaque année a eu lieu les J'œufs de Pâques. Belle réussite qui a réuni près de 80 enfants autour de jeux et bien sûr tout le monde est reparti avec ses chocolats.



Cirque à l'école



Le cirque s'est installé à l'école en cette fin d'année scolaire depuis le 1^{er} juin et pour 3 semaines.

L'ensemble des élèves, de la petite section au CM2, bénéficie de 4 jours d'ateliers d'expression artistique qui aboutiront à un spectacle en fin de chaque semaine. Le programme est bien rempli :

- Initiation à la jonglerie (foulards, balles)
- Initiation à l'équilibre (boule, rouleaux)
- Initiations aux acrobaties (pyramides, roulades)
- Initiation aux assiettes chinoises et cerceaux
- Initiation au trapèze





Compagnie d'arc d'Ouzouer-sur-Loire



Comme chaque année, la Compagnie d'arc a proposé différentes manifestations à ses membres. Des concours officiels ainsi que des tirs traditionnels et festifs tout au long de l'année. La Compagnie organise des sorties comme la visite du musée de l'archerie ou la participation au Bouquet Provincial qui est une grande fête de l'archerie qui réunit 3000 archers de toute la France. Sans oublier, les différents ateliers-découverte du matériel proposés aux membres.

Grande nouveauté, la Compagnie s'est lancée dans la construction d'un Jeu d'arc pour pouvoir pratiquer



le tir Beursault qui est un tir traditionnel remontant au Moyen-Âge.

Au niveau compétition, la Compagnie a la fierté de compter, parmi ses membres, un champion de France et un vice-champion de France depuis le Championnat de France FFSA (Fédération Française Sport Adapté) 2026 de tir en salle qui a eu lieu à Bourges début avril. Christophe a accompli le triplé gagnant en étant, aussi, champion départemental 2026 et champion régional 2026. Une très belle année pour lui.



La Compagnie d'arc accueille ceux qui souhaitent découvrir notre discipline, chaque vendredi de 18h à 20h30 au gymnase d'Ouzouer-sur-Loire.

Pour plus de renseignements :

Tel : 06.12.24.02.25 (Yann) / Courriel : compagniearcouzouersurloire@gmail.com.

Site internet : <http://compagnie-arc-ouzouer-sur-loire.e-monsite.com/>

Amicale Pétanque

Tony GODEAU est quart de finaliste au championnat du Loiret tête à tête.



Club séniors



Présentation du bureau 2026 :

Président : Gerard PEGORIER	Membre du bureau : Noël AUVRAY
Vice-président et Trésorier : Claude HAMARD	Atelier Créatif : Murielle BEAUJARD
Secrétaires : Françoise LETERME, Luce CLÉMENT et Claudine COGNY	Sortie voyage : Liliane AUDRY
	Absentes sur la photo
	Animation : Beatrice GUILLET
	Atelier théâtre : Andrée GONCALVES

Asco cyclisme



La section cyclisme de l'Asco compte 70 adhérents elle est tournée essentiellement sur le vélo de route. Des sorties à la journée sont organisées, exemple: 150 km le long des canaux d'Orléans, Briare et la Loire; mais aussi la sortie GAZELEC (80 kms) au départ de Dampierre en Burly.

Nous étions cette année, une trentaine de participants au trèfle à 4 feuilles (quatre boucles de 50 km au départ d'Ouzouer) avec la pause du midi à la brasserie du Lion d'Or. Un déplacement de plusieurs jours a été organisé en Auvergne, avec l'ascension du Puy-de-Dôme.

La pratique du VTT n'est pas pour autant délaissée, avec quelques sorties en octobre quand la météo est moins propice à la pratique du vélo de route.

Association GYM VOLONTAIRE

L'association GYM VOLONTAIRE organise le 6^{ème} challenge sportif Octobre Rose, le 3^{ème} dimanche d'octobre comme tous les ans depuis 2001 soit le dimanche 18 Octobre 2026. Sont attendus entre 8h et 9h30 pour les inscriptions les marcheurs, coureurs et vététistes avec un «dress code ROSE» sur la place de l'église d'Ouzouer sur Loire. Une collation est prévue à l'arrivée pour chaque participant.

La ville d'Ouzouer sur Loire se mobilise pour la lutte contre le cancer qui nous touche tous ! Les dons seront reversés en intégralité à LA LIGUE CONTRE LE CANCER.

Alors à vos agendas, on vous attend nombreux !



École de Tir

L'association a été créée en septembre 2022, elle réunit une équipe composée de 5 membres du bureau et 3 administrateurs.

Les entraînements ont lieu au gymnase d'Ouzouer-sur-Loire : le mercredi de 17h30 à 19h pour les débutants et le samedi de 10h à 12h pour les archers confirmés.

Pour la saison 2025-2026, l'association compte 36 adhérents. Sur l'année, diverses animations sont organisées: tirs d'Halloween et de Noël, ateliers techniques, concours internes et journées dédiées à la compétition, avec des récompenses pour valoriser les progrès de chacun.



L'École de Tir participera aux kermesses Des Bordes, Dampierre-en-Burly et Ouzouer-sur-Loire, ainsi qu'au forum des associations de Dampierre-en-Burly le 12 septembre. De nombreux projets sont également prévus pour la saison 2026-2027.

Association familiale et conviviale, l'École de Tir accueille tous les publics dès 6 ans, débutants comme confirmés, dans un esprit de partage et de respect.

La prochaine assemblée générale se tiendra le 4 juillet 2026.

Renseignements et inscriptions :

Émilie LETERTRE – 06 03 55 45 45

<https://helloasso.com/associations/ecole-de-tir>

Retrouvez également l'association sur Facebook et Instagram.

Comité de Jumelage Ouzouer sur Loire- Great Ayton



Le comité de Jumelage a proposé à ses adhérents une journée découverte de notre région. Après Aubigny-sur-Nère en 2025, une quinzaine de participants se sont retrouvés le samedi 25 avril pour visiter Montargis, ses monuments et son célèbre marché du samedi matin.

Après un moment convivial au bord des canaux de la « Venise du Gâtinais », le groupe a suivi une visite guidée animée par Christian, passionné d'histoire locale. La balade a permis de découvrir le vieux Montargis, ses nombreux canaux et passerelles, le Loing, le Musée Girodet, le parc Durzy ainsi que les vestiges de l'ancien château. La journée s'est terminée par la découverte des magnifiques

vitraux de l'église Sainte-Madeleine. Une sortie très appréciée par tous les participants.

Le comité de jumelage propose également à ses adhérents et aux personnes intéressées un séjour à Great Ayton, du jeudi 20 au lundi 24 août 2026, afin de retrouver nos amis anglais. Ce voyage est l'occasion de découvrir la culture anglaise, les paysages du nord de l'Angleterre et de pratiquer la langue dans une ambiance conviviale.

Si vous êtes intéressés par cet échange, contactez Grégory FAUQUET au 06 08 74 80 82.

Le comité sera présent au forum de septembre pour présenter ses activités, notamment les cours d'anglais niveau intermédiaire organisés chaque mercredi de 18h00 à 19h30.



Yoseikan Budo



Le club de Karaté Mix Ouzouer, dirigé par Grégory Baillet, s'est déplacé dimanche 26 janvier 2026 au Dojo l'Artemium de Ceyrat (63).

C'est en Yoseikan Budo, une discipline traditionnelle d'art martial mix, que 2 compétiteurs se sont illustrés.

Léo Langumier, le benjamin de nos compétiteurs, a décroché la médaille d'argent en senior -72 kg en Yoseikan Budo full contact (ou le KO est autorisé). Il finit donc vice-champion de France en -72 kg senior.

Sylvain Retiere, notre vétéran a terminé à la 5^{ème} place sur 16 compétiteurs dans la catégorie des seniors -72 kg en Yoseikan Budo light contact (pas de KO autorisé).



Twirling Bâton



Nous avons le plaisir de vous annoncer que Kenzo BEGUIN résident de Ouzouer sur Loire a décroché le titre de Champion de France National 2 pour la saison 2026.

Ce week-end avait lieu la finale du championnat de France N2 à Auxerre où notre club a eu le plaisir de présenter une équipe benjamine ainsi que deux solos dont Kenzo qui évoluait cette année en catégorie masculin benjamin.

C'est la 2^{ème} année de twirling de Kenzo, qui a su travailler assidûment toute l'année pour décrocher ce titre. Le club est très fier de lui.

Sportivement, Le TBCG

